

**Eperon de Lantilly**

**La récolte des œufs de Pâques**

C'est par cette belle matinée d'Avril que les enfants se sont donné rendez-vous au centre équestre de l'éperon de Lantilly. Devant le nombre élevé des participants il fut constitué deux équipes de recherche des œufs de Pâques. Tout le site du centre équestre a été méticuleusement fouillé et la recherche et cueillette des divers trésors chocolatés ont été à la hauteur de l'attente des enfants. Après un long moment de recherche, sous l'œil des parents, est venue l'heure du partage de ce butin. Cela donna lieu à un moment très intense où chaque enfant est reparti en emmenant son précieux butin. Ce fut un joli moment très convivial qui sera renouvelé l'année prochaine.



**Journée travaux de printemps dimanche 30 Avril**

Le programme des travaux était varié, il consistait dans diverses interventions ; tronçonner les arbres secs, réaménager l'ensemble du parking, nettoyer et tondre les abords, réparer des lisses de la carrière, nettoyer les barrières d'accès au centre équestre et effectuer une peinture, plantations diverses pour un fleurissement visible de la route communale et repeindre les barres d'obstacles, ce qui a été l'activité préférée des enfants. Toutes les personnes qui ont désiré s'investir durant cette journée ou même quelques heures ont été les bienvenues. Certains avaient amené leur propre matériel pour officier. La pause déjeuner a été très animée et le repas préparé par nos bénévoles a été fortement apprécié par la trentaine de participants.

*J.P Ramillon*



**Cervon concerte ses habitants**

Dans le cadre de l'opération « Petits villages du futur », en partenariat avec le PNM et le CAUE, deux rencontres ont été organisées par la municipalité pour recueillir les idées des habitants en vue de la restauration de la place.

La première, "L'apéro des hameaux", a eu lieu le 3 avril en 4 lieux de la commune : La chaume à Doussas, impasse de l'ancien gué à Précý, à Montliffé et au club à Cervon.

Pour la seconde, "Faisons germer la place", samedi 22 avril à Cervon, la pluie n'a pas découragé les cervonnais. Discussions autour du projet, présentation de la maquette des enfants de l'école, exposition de photos anciennes, sieste proposée par le TéATr'éPROUVèTe, troc-graines étaient au programme. Les participants pouvaient également découvrir le jardin partagé en suivant un chemin balisé.

Un moment convivial a clos la matinée à la salle des fêtes.

Rendez-vous au mois de juin pour la mise en place de l'expérimentation dans le village !



Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

- "Les cervonnais ont du talent" : samedi 3 juin à la salle des fêtes
- Prochain conseil municipal : vendredi 9 juin à 20 h
- A l'Eperon de Lantilly : Journée Nationale de la randonnée, dimanche 21 mai et journée nationale du poney, le 11 juin (activités pour les enfants)

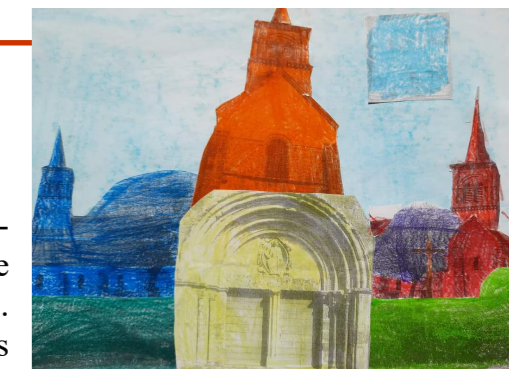
**Bulletin municipal de la commune de Cervon**

Rédacteur-en-chef : Fabien Sansoit / Crédits photos : Commission Lien et Communication, sauf précision  
Rédaction : sauf précision, les articles sont rédigés par les membres de la Commission Lien et Communication.

**Cervon**



**Des nouvelles de l'école**



Nous devons vous le révéler dans ce bulletin : C'est donc l'église du village (« le brouillon de Vézelay » disait André Malraux) qu'ont choisie les élèves d'élémentaire pour leur participation au concours national sur le patrimoine. Vous pouvez encore voter pour eux jusqu'au 14 mai ! Toutes les références sont sur le compte facebook ElanC...

Pour voter sur internet : <https://enseignants.vmfpatrimoine.org>

Mai sera également le mois du voyage scolaire à Paris. Au programme, le Louvre, le musée d'Orsay, Beaubourg, une croisière en péniche sur la Seine. Le voyage s'effectuera en car, ce qui permettra de nombreuses visites de la ville....

À leur retour, les petits écoliers cervonnais travailleront avec une plasticienne différentes techniques : modelage, linogravure, aquarelle etc...

Ils prépareront également l'exposition prévue en juin et répèteront la chorégraphie pour le spectacle de danse de fin d'année .

Le joli mois de mai réserve donc de bien jolies surprises à nos petits élèves.

*Les enseignantes*

**Comité Cervonnais des Cheveux Blancs**



Le dimanche 2 avril, nous étions 42 à assister à la magie du spectacle HOLIDAY ON ICE au ZENITH DE DIJON : une succession féérique de performances de champions de patinage aux costumes et décors éblouissants. C'est dans une agréable ambiance que chacun se déclarait prêt à repartir pour un prochain voyage...

**Nous préparons activement la journée du samedi 3 juin à la salle des fêtes : LES CERVONNAIS ONT DU TALENT**

Une vingtaine de Cervonnais ont répondu à notre appel. Ils sont artistes, créatifs... en tout genre. Plusieurs d'entre eux ont accepté de nous parler de leurs activités, rares ou méconnues. Un prochain affichage donnera le détail des exposants et les horaires des intervenants.

A bientôt pour ce prochain rendez-vous !

Renseignements : Danièle 06 38 52 97 30 - Michelle 06 73 25 17 06





## Le budget communal 2023, en bref

Le 13 avril, le Conseil municipal s'est réuni pour voter le budget primitif de l'année 2023. C'est un moment important dans la vie de notre commune. Ces prévisions permettent d'assurer les charges du fonctionnement quotidien de la commune qui sont pour les collectivités comme pour les ménages en constante augmentation. La préparation budgétaire permet aussi d'envisager la mise en œuvre de projets d'investissement visant à l'entretien et à la valorisation de notre patrimoine et de notre environnement.

Concernant la fiscalité, la loi de finances 2023 a prévu une revalorisation des bases de calcul des taxes foncières de 7,1 % en faveur des collectivités (département, intercommunalité, commune). En conséquence, **la commune de Cervon a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales.**

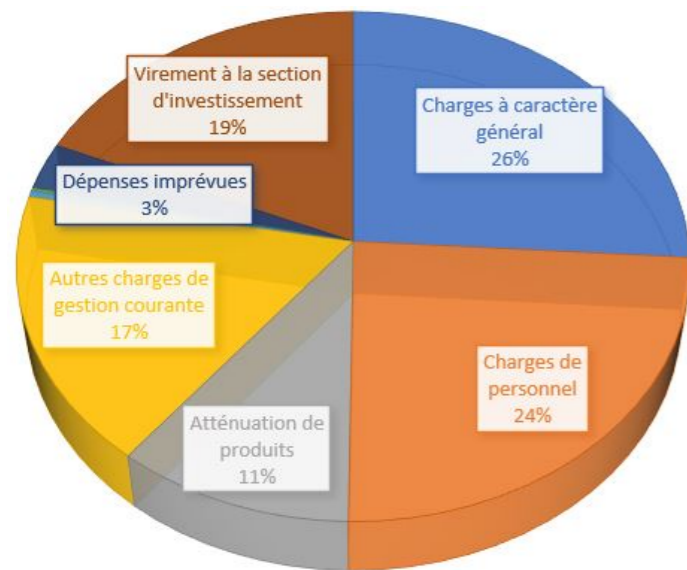
**Cette année, la quasi-totalité de la part versée en investissement sera destinée aux travaux de voirie** (environ 120 000 €). Ce montant sera réparti sur les voies les plus urgentes de la commune. Malgré cette somme importante, elles ne pourront être que partiellement refaites. Pour donner un ordre d'idée des coûts, refaire 1 km de voie communale coûte environ 80 000 € (le réseau de la commune de Cervon s'étend sur 40 km.) et a une durabilité estimée entre 7 et 15 ans qui dépend principalement de la structure du sous-sol et des contraintes de charge et de circulation que subit la voie. Cela obligera de plus en plus les collectivités, qui comme nous ont un linéaire important à leur charge, à repenser la programmation des travaux de voirie et l'utilisation des voies.

**Deux emprunts importants seront soldés en 2023. Cela permettra d'envisager le financement, comme prévu, des travaux de restauration de l'église (tranche 1) et de lancer les études pour l'aménagement de la place.** L'objectif est de réaliser ces opérations sans augmenter l'endettement de la commune qui reste très raisonnable d'une part, et sans grever le budget d'investissement de la commune.

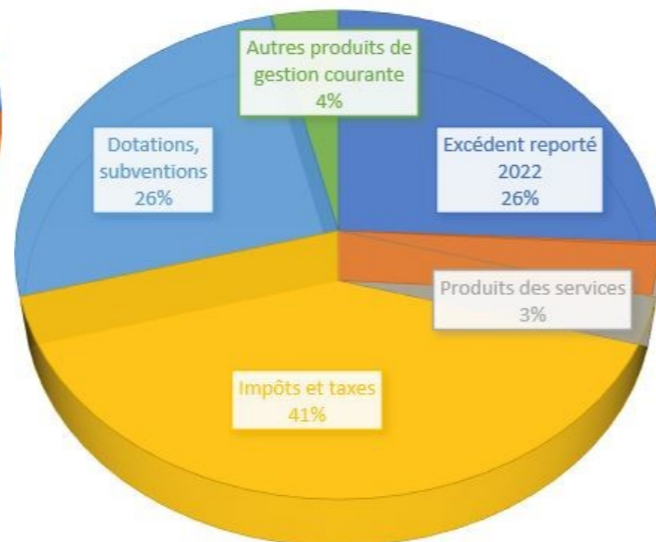
**La réalisation d'un petit terrain de sport pourrait aussi être envisagée cette année.** À proximité de l'aire de jeux et du parcours de santé, il pourrait être utilisé par les jeunes de la commune et par l'école. Des subventions pouvant aller jusqu'à 80 % du montant des travaux sont possibles jusqu'en 2024. Cependant, cet équipement ne sera réalisé que si lesdites subventions sont suffisantes. Comme chaque année, le budget communal vous est succinctement présenté dans ce bulletin. Il est consultable en mairie pour plus d'information.

### Le fonctionnement

Lorsque Cervon dépense 100 € où vont-ils ?



Lorsque Cervon reçoit 100 € d'où viennent-ils ?



## Récapitulatif du budget 2023

Dépenses		Recettes	
<b>Fonctionnement</b>			
Charges à caractère général	213 023,00 €	Excédent reporté 2022	209 883,52 €
Charges de personnel	198 222,86 €	Atténuation de charges	1 500,00 €
Atténuation de produits	85 440,00 €	Produits des services	27 417,50 €
Autres charges de gestion courante	141 104,18 €	Impôts et taxes	337 377,50 €
Charges financières	3 362,87 €	Dotations, subventions	208 460,98 €
Charges exceptionnelles	1 700,00 €	Autres produits de gestion courante	30 110,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
Virement à la section d'investissement	151 896,59 €		
	<b>814 749,50 €</b>		<b>814 749,50 €</b>
<b>Investissement</b>			
Emprunts et cautionnements	25 792,62 €	Solde d'exécution	0,00 €
Immobilisations incorporelles	0,00 €	Virement du fonctionnement	151 896,59 €
Immobilisations corporelles	619 869,08 €	Subventions d'investissement	257 421,97 €
Solde d'exécution reporté	35 671,86 €	Fonds de compensation de la TVA	14 848,00 €
		Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
		Emprunts et dettes assimilées	257 167,00 €
	<b>681 333,56 €</b>		<b>681 333,56 €</b>

### Pour l'année 2023, il est prévu de réaliser les travaux d'investissement suivants :

#### Voirie :

- Réfection de l'avenue de la Gare
- Réfection en partie des routes : Remiens / Maré le Bas / Viry
- Réparation de chaussées sur le réseau communal
- Travaux nettoyage et création de fossés

#### Bâtiment :

- Restauration de l'église – assainissement, purge des maçonneries et enduits, , charpente / toiture, réfection du plancher du beffroi
- Travaux de rafraîchissement du logement de la mairie
- Divers travaux de couverture et de maçonnerie

#### Équipements et aménagements :

- Lancement de la concertation et de la conception de l'aménagement de la place
- Etude pour réaliser un mini terrain de sport
- Entretien du petit patrimoine
- Panneaux indicateurs et d'affichage
- Balisage et signalétique des chemins de randonnée